



BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUVELLEMENT 2020 - 2021



A retourner AU PLUS TARD au 3ème entraînement suivant la rentrée sportive accompagné du certificat médical daté de moins de 6 mois pour toute nouvelle inscription.
NB : votre licence 2019-2020 n'est plus valable à compter du 1er septembre 2020

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe (H/F): _____ Date de naissance: [][] / [][] / [][][][] Nationalité : _____

Photocopie carte d'identité obligatoire pour une 1ère adhésion

Adresse : _____

Code Postal : [][][][] Ville : [][][][][][][][]

Téléphone : Domicile: [][][][][][][][][][] Bureau: [][][][][][][][][][] Mobile: [][][][][][][][][][]

Adresse Email (obligatoire): _____

Adresse Email (du mineur, s'il en a une) : _____

La licence FFA est désormais dématérialisée. Chaque licencié recevra sa licence par voie électronique et doit fournir une adresse courriel fiable

N° Licence : [][][][][][] Club précédent: _____ Année dernière licence FFA : [][][][]
(en cas de renouvellement de licence) (pour les nouveaux adhérents, déjà licenciés ailleurs précédemment) (pour les nouveaux adhérents, déjà licenciés précédemment)

Type de licence choisie: - licence athlé découverte : pour les jeunes de l'école d'athlétisme EA et PO (années 2010 à 2013)

- licence athlé compétition : pour les catégories jeunes: BE, MI, CA, JU, ES (années 1999 à 2009) et adultes SE & VE (années 1998 et avant)
permet la pratique de tout type de compétitions FFA y compris en championnat : sur piste, sur route, cross-country, trails, courses nature, marche nordique

Précisez : je suis coureur je suis marcheur

- licence athlé running : pour les adultes SE & VE coureurs ou marcheurs (années 1998 et avant)
permet la pratique des compétitions hors stade (hors championnats) et la pratique de compétitions de marche nordique ne permet pas la pratique des compétitions sur piste

Précisez : je suis coureur je suis marcheur

CERTIFICAT MEDICAL

Pour tous les nouveaux licenciés : ne pas oublier de faire remplir votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (voir formulaire) daté (de moins de 6 mois) et signé, avec la mention "en compétition".

Date de délivrance : / / Nom du médecin : _____

Pour les renouvellements de licence : Cochez la case ci-contre si vous attestez avoir rempli le questionnaire de santé de la FFA, et vous voir dispensé de présenter un nouveau certificat médical, conformément aux conditions prévues par le code du sport (Art. L 231-2 et L 231-2-2).

AUTORISATIONS

Le soussigné (adhérent ou représentant légal) :

merci de cocher les cases : l'absence de réponse vaut acceptation

- autorise, conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang de l'enfant (préciser)
- s'engage à respecter les statuts et règlements du Club Janzé Athlétisme Pays de la Roche aux Fées, de la Fédération Française d'Athlétisme et de la Fédération Internationale d'Athlétisme
- Droit à l'image : j'autorise le Club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L 321-6 du Code du Sport) :

La FFA propose, par l'intermédiaire de MAIF assureur (pour la RC) et de la Mutuelle des Sportifs (pour l'indiv. accident) :

- aux clubs : Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du club et du licencié au prix de 0,28 € TTC (inclus dans le coût de la licence)

- aux licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée.

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé(e) des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme.

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposée ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr.

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :
(l'absence de réponse vaut acceptation)

Père / Mère / Tuteur légal (Rayer les mentions inutiles)

Nom : _____

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Prénom : _____

Signature OBLIGATOIRE de l'adhérent ou représentant légal précédée de la mention

"Lu et approuvé" :

Montant de l'adhésion:

	AVANT le 10/10/2020	A PARTIR du 11/10/2020
licence EA-PO	80 €	90 €
licence compétition (BE-MI-CA-JU-ES)	80 €	90 €
licence athlé compétition (SE-VE)	90 €	100 €
licence athlé running (SE-VE)	90 €	100 €

Info:

L'engagement pour une licence athlé compétition assure la représentation du club au sein des épreuves FFA; l'athlète s'engage à participer au minimum à 2 épreuves de championnat (Cross, Interclubs, départemental de piste ou en salle, course label...).

L'engagement pour une licence athlé running assure l'accès aux structures du club et encadrement, elle participe aussi à la vie du club afin d'assurer l'organisation d'activités club (courses cohésion, sorties spécifiques, déplacement club...).

